

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27/11/2025

Année scolaire : **2025/2026**

Numéro de séance : 3

Date de convocation : **19/11/2025**

Présidence de : **Nathalie PION**

Quorum : 16

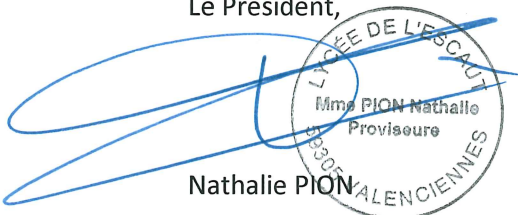
Nombre de présents : 21

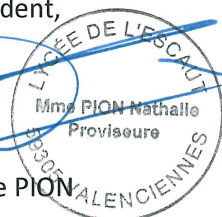
Ordre du jour

1. Validation du procès-verbal du CA tenu le 16 septembre 2025 ;
2. Protocole de soins – Année scolaire 2025/2026 ;
3. Affaires financières ;
4. Sorties et voyages ;
5. Budget prévisionnel 2026 ;
6. Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la tenue du conseil d'administration, au secrétariat de direction).

Signatures,

Le Président,


Nathalie PION



Le secrétaire de séance,



Olivier STOKOWIEC

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 27/11/2025

Qualité (Membres de droit)	Nom – Prénom Titulaires	
Chef d'établissement	PION Nathalie	X
Cheffe d'établissement adjointe	EUSOP-GAUTIER Fabienne	X
Secrétaire Générale /agent comptable	DHUREN Véronique	X
Conseillère principale d'éducation (C.P.E)	BRUNELLE Paméla	X
Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (D.D.F.P.T)	STOKOWIEC Olivier	X

Personnalités / Elus locaux

Collectivités de rattachement
(Région Hauts-de-France)

COLSON Aurore	
CASTIGLIONE Salvatore	

Municipalité

ANDRIS Joëlle	X
CAUDRELIER Elisa	

Personnalité qualifiée

LECUYER Bénédicte	
-------------------	--

Personnels de l'établissement

Personnels d'enseignement et d'éducation

MACHUT Frédéric	X
LE CALVEZ Gérald	X
LASSELIN Frank	X
CONOIR Pascal	X
BIERI Claudine	X
GRAVEROL Anne	X
LECOCQ Victor	

Nom – Prénom Suppléant

DRUON Léonard	
ABRAHAM Willy	
BALMER François	
PIQUET-VINCENT Elisabeth	X
HOUDRY Magali	
DECAT Fabienne	
GENIAUT Amandine	

Personnels administratifs techniques et ouvriers, sociaux et de santé

BOURRE Philippe	X
BENOIT Laurie	X
DESPINOY Christophe	X

GAUDRY Sylvain	
MILLET Sandrine	
FALALA Antoine	

Parents d'élèves et élèves

Elus parents d'élèves

KINOWSKI Christophe	
LETERME Julie	X
CHARLEZ Emilie	
CHANTREUX Nicolas	
WALLERAND Edith	X

BENAÏCHE Yamina	
LEFEBVRE Coralie	X
DEHOVE Céline	
SURRANS Cathy	
FROISSART Karine	

Elèves

FROMONT Octave	X
LACHGAR Sofiane	
DE VITO Anaé	
DUMONT Ambre	
ZEGHOUDI Inès	

DELAVIGNE Lola	
SALVO BRICOUT Eline	
LOTTEAU Faustine	
MARCHAND Charlotte	X
CORROY Louane	

Total
21/30

A **17H36** , la séance du conseil d'administration (CA) débute en présence de **21 membres**. Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Le secrétariat de séance échoit à Olivier STOKOWIEC, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques.

1. Validation du procès-verbal du CA tenu le 16 septembre 2025

Le procès-verbal du conseil d'administration tenu le 16 septembre 2025 a été présenté à la validation.

Changement à effectuer : Lasselin Franck / Lecocq Victor (représentant Personnels de l'Établissement)

Acte 2026-90 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

2. Protocole de soins – Année scolaire 2025/2026

Le protocole de soins pour l'année scolaire 2025-2026 a été examiné par le conseil.

Points abordés :

- **Rangement et identification des fournitures urgence** : M. BOURRE signale la complexité du code couleur utilisé pour le rangement du matériel d'urgence et s'interroge sur sa lisibilité en situation de stress. La Direction précise que les étiquettes restent clairement identifiables et rappelle que ces modalités sont conformes aux exigences du protocole de soins en vigueur.
- **Procédure d'appel d'urgence** : Mme BIERI questionne les modalités d'appel au 15 en cas d'urgence ainsi que l'articulation avec l'emploi du temps des infirmières. M. LASSELIN évoque les difficultés rencontrées par le passé pour joindre les pompiers et souligne la nécessité de clarifier la procédure d'alerte.

Acte 2026-99 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

3. Affaires financières

A. Contrats et conventions

Le conseil a examiné et approuvé les contrats et conventions suivants :

Prestataire	Nature du contrat	Montant annuel
TurboSelf	Fourniture de repas	3 026,60 € TTC
IFMS de Valenciennes	Soins infirmiers	500,00 €
Lycée du Hainaut	Hébergement 2025-2026	-
CAPEP ANZIN	Formation + animation apiculture (5 séances)	1 000,00 €
Université J. Verne Picardie	Club Campus des Métiers de la Chimie (explication du cadre de la convention par Mme la Provisseure)	4 000,00 € (avant le 30/03/2026)
Société Renard	Maintenance 3 portails (durée 2 ans)	1 260,00 € TTC/an
REX ROTARY	Maintenance et location 4 photocopieurs	909,00 € TTC/trimestre (au lieu de 3300,00 € avant. Coût de la maintenance sans changement)
MENISSEZ	Pains et produits panifiés	

Acte 2026-95 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-96 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-94 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-88 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-97 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-91 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-93 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-87 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

B. Tarifs 2026

Le document 1 présentant les tarifs applicables pour l'année 2026 est soumis au conseil.

Acte 2026-92 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

C. DBM

1. La DBM figurant au document 2 (lignes n°2500016 à n°2500018) est d'abord présentée pour information, sans question de la part des membres du conseil.
2. Une seconde DBM est ensuite soumise au vote, incluant un prélèvement sur le fonds de roulement au titre de l'administration et de la logistique, réparti comme suit

- Administration et logistique : 30 000 €
- Budget électricité : 15 000,00 €

- Budget gaz : 15 000,00 €
- Prélèvement annuel : 2 330 €

Plusieurs questions sont posées :

- M. Machut demande le **montant du fonds de roulement mobilisable**, évalué à 33 000 €.
- M. Le Calvez interroge les **modalités de reconstitution du fonds de roulement**. La Direction explique les mécanismes financiers en place.
- M. Lasselin questionne le **nombre de jours de fonctionnement** restant après ces prélèvements.
- Mme Graverol s'enquiert de la **part des fonds considérés comme bloqués**, en particulier ceux liés aux stocks alimentaires et aux produits chimiques.

Acte 2026-74 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

4. Sorties et voyages (document 3)

Le conseil examine l'ensemble des projets de sorties et voyages pour l'année scolaire 2025-2026, tels que présentés dans le document 3. Une sortie supplémentaire, organisée par Mme Ollivier, est ajoutée à la liste. Mme la Secrétaire générale présente le document et précise que toutes les lignes figurant en blanc concernent les actions ERASMUS.

Plusieurs questions sont soulevées par les membres :

- Mme Wallerand interroge les modalités de transport en tram.
- M. Lasselin questionne le refus d'un voyage ; il lui est répondu que le coût des accompagnateurs, pris sur le fonds de roulement, ne doit pas fragiliser l'établissement, ce qui conduit à renoncer au projet d'Avignon au profit d'un voyage à l'étranger. Il s'interroge également sur le coût des accompagnateurs pour la classe de neige, projet porté par deux élèves de Terminale, ainsi que sur le coût de l'équipement.
- Mme Bieri s'interroge sur les voyages lointains (par exemple en Inde) financés par d'autres établissements ; il est rappelé que, dans ce cas, d'autres sources de financement doivent être recherchées.

Acte 2026-75 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-76 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-77 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-78 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-79 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-80 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-81 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-82 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-83 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-84 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-85 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

Acte 2026-86 Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

5. Budget prévisionnel 2026 (documents 4, 5 et 6)

A. Un peu de pédagogie : principes et structure budgétaire

Le budget prévisionnel 2026 est présenté en rappelant les principes qui le régissent :

- Unicité du budget (un budget unique pour l'établissement)
- Caractère prévisionnel et prospectif
- Référence à l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre)
- Principe de sincérité
- Principe d'équilibre
- Principe d'universalité
- Approbation par le conseil d'administration avant contrôle par les autorités de tutelle
- Caractère exécutoire à compter du 1er janvier

B. Structure en 2 sections

- Changement par rapport au logiciel « Opale »
- Suivi de gestion

C. Construction du budget 2026 et échanges

La Région ayant revu son mode de calcul pour 2026, les différents paramètres de construction du budget sont détaillés.

1. Part "patrimoine" (doc.6)

- M. Le Calvez interroge le coût de l'énergie et les possibilités d'économie, en lien notamment avec la baisse des prix du gaz et de l'électricité due au groupement d'achat ; la Direction confirme qu'une politique d'économie de moyens est engagée, incluant aussi une vigilance sur les comportements individuels.
- Mme Bieri questionne l'impact du bâti sur ces économies.

2. Ajustements et dotation régionale

- La dotation 2026 s'élève à 474 843 €, en hausse par rapport à 2025.
- M. Le Calvez interroge l'origine de ce pic d'augmentation ; il est précisé :
 - 1 064 élèves en enseignement général
 - 1 463 élèves au total
 - Plafond d'augmentation fixé à 5% par rapport à l'année précédente
 - Plafond de baisse fixé à 15%

3. Part "forfait élève" (fonctionnement général et pédagogique)

M. Machut demande si le calcul de la dotation est plus juste ; la Direction précise que le nouveau mode de calcul se veut plus lisible et transparent.

Par ailleurs :

- M. Lasselin insiste sur la nécessité de réactualiser le matériel pédagogique, en particulier en EPS, en rappelant que la dotation dédiée est reportée depuis trois ans.

- Le conseil est informé que 150 élèves bénéficient du fonds social pour l'aide alimentaire.
- Une amélioration du service de restauration est signalée, rendue possible par l'organisation des emplois du temps réalisée par Mme Eusop.
- Enfin, il est précisé que le repas de Noël sera servi le mardi et non le jeudi, afin de limiter le gaspillage.

• **Acte 2026-98** Vote : 21 pour / 0 abstention / 0 contre

6. Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la tenue du conseil d'administration, au secrétariat de direction).

Questions des représentants des personnels enseignants :

1) Les enseignants et les AED constatent avec impuissance la prolifération des téléphones portables dans les couloirs ou lors des évaluations. Ils souhaiteraient savoir s'il serait possible d'avoir un débat à ce sujet afin de déterminer clairement le protocole à suivre en cas d'utilisation abusive dans les locaux de l'établissement.

Réponse : La Direction a indiqué qu'une discussion s'engagerait, en tenant compte des contraintes juridiques et en révisant le règlement intérieur de manière acceptable. Mme BIERI a souligné l'importance de cette problématique pour les collègues en difficulté.

2) Les enseignants se réjouissent de l'installation de nouveaux convecteurs en salle des professeurs, mais constatent qu'ils ne fonctionnent pas de manière optimale puisque la température y est toujours fraîche. Quelles solutions peuvent être trouvées pour remédier à cette situation ?

Réponse : M. BOURRE a expliqué que M. DEMOL a forcé le fonctionnement pour éviter la régulation automatique. Une solution spécifique pour les équipements sera envisagée.

3) Les professeurs principaux de seconde s'inquiètent de la mise en forme des conseils de classe décidée par la Direction et souhaitent une concertation avec les parents d'élèves et les délégués afin que l'ensemble des élèves de la classe soit abordé lors du conseil de classe. Est-ce possible ?

Mme Leterme demande des précisions. La Direction a indiqué que cette nouvelle disposition serait suivie d'une évaluation et d'un bilan. Mme Bieri relève qu'auparavant les conseils de classe duraient 2 heures et évoque le ressenti de certains collègues qui trouvent qu'on met « les élèves dans des cases ».

M Lasselin : quel nombre d'élèves par conseil de classe à évoquer ?

Questions des représentants des parents d'élèves :

1) Dans un contexte de piratage informatique est-il normal que les enseignants du lycée utilisent encore Google Classroom ? Y-a-t-il un accord académique avec Google ? Un accord n'est-il pas établi avec Microsoft ?

Réponse : M. MICHNICK a précisé que Google Classroom est fermé sur l'établissement, ce qui assure la sécurité des données.

2) Les inscriptions au baccalauréat pour les élèves de Terminale se sont faites dans l'urgence le vendredi 21 novembre. La Direction de l'établissement peut-elle expliquer cette situation ?

Réponse : Mme EUSOP a indiqué que cela résultait de consignes du DEC. La proviseure remercie le secrétariat et les CPE pour leur aide précieuse.

3) Les comptes-rendus (CR) des CA des années 2022-2023 et 2023-2024 (partiellement) sont affichés publiquement sur le site du lycée (onglet Présentation du lycée). Puisque les comptes-rendus des CA ne sont pas confidentiels, peut-on les poster de nouveau sur le site de l'établissement (à partir du CA du 16/09/2025) ?

Réponse : Accord pour publier les CR sur le site de l'établissement.

4) Monsieur Joffrey MACHUT, coordinateur de l'équipe pédagogique de la discipline SES, avait sollicité les associations de parents d'élèves en mai 2025 pour renouveler les manuels scolaires des niveaux Seconde et Terminale. La FCPE a répondu favorablement à cette demande.

Le choix pour le niveau seconde s'est porté sur un fichier d'activités (SES Fichier d'activités 2025_Editions Magnard). Malgré les recommandations faites aux familles et élèves lors de la distribution des manuels scolaires, les membres de l'association craignent que les élèves remplissent ces fichiers d'activité, ne permettant pas une utilisation correcte les années suivantes.

Ne serait-il pas pertinent de demander l'achat de ce fichier d'activité (9,90 € prix public) aux familles à la rentrée prochaine, en tant que fourniture scolaire ?

L'association pourrait se charger de l'achat de ce fichier (un prix peut être négocié).

Réponse : Une révision sera faite avec M. MACHUT pour déterminer si les élèves utilisent la totalité du livret et si un achat par les familles est justifié.

Madame la Proviseure lève la séance à 20H35